Le Trait d'Union

Nexonnais

Bulletin Municipal
d'Informations n° 250

1e quadrimestre 2016

OTPN

JP Dupraz

COMMUNE DE NEXON Tel : 05 55 58 10 19 - Fax : 05 55 58 33 50
Courriel : mairie.nexon@orange.fr - Site Internet : www.nexon.fr

OTPN

LE TRAIT D'UNION -
Le Mot du Maire

Nexonnaises, Nexonnais, chers amis,

Avec l'arrivée du printemps, à l'issue d'un hiver qui restera dans les mémoires comme le plus doux de l'histoire météorologique française, le temps est revenu des plantations et du fleurissement. Les plantes à bulbes, après leur éclosion précoce, laissent déjà la place aux vivaces odoriférantes dont la part augmente dans les massifs communaux, et aux annuelles bigarrées dont les touches de couleurs éclatantes flatteront l'œil tout l'été. L'importante collection de sauges du jardin des sens fera cette année l'objet d'une attention, particulière au travers de son continuel entretien, accroissement et renouvellement confiés à Elsa SAULNIER. Nous envisageons en effet pour 2017 le projet de faire répertorier cette collection au plan national, ce qui serait amplement mérité et attirerait de toutes parts les passionnés de lamiacées du genre Salvia.

J'ai volontairement commencé ce mot du Maire par une note fraîche et florale tant les sujets d'inquiétudes et de colères nationaux et internationaux sont nombreux et pesants pour notre société. Risques terroristes, risques climatiques, risques financiers, auxquels s'ajoutent scandales offshore, précarités sociales et inégalités croissantes face au risque du chômage et du déclassement.

Nous nous unissons tout d'abord solidairement au peuple belge meurtri dans sa chair par les actes terroristes du 22 mars dernier ; attentats aveugles qui ont touché par ailleurs plus de 10 nationalités différentes issues de quatre continents. En frappant à Bruxelles, cœur cosmopolite de l'union européenne, les kamikazes islamistes ont à nouveau montré au monde entier leur barbarie. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Nexon (C.L.S.P.D.) devra prêter une attention particulière aux signes qui pourraient, même dans nos campagnes tranquilles, révéler une quelconque dérive extrémiste de toute nature. Fort heureusement, les animations et manifestations associatives culturelles ou cultuelles se sont déroulées dans le calme et la sérénité à Nexon, non sans une surveillance renforcée comme par exemple lors des ostensions septénaires du 17 Avril dernier qui ont accueilli plus de 1000 personnes. Nous adressons nos chaleureux remerciements aux responsables et bénévoles pour la belle décoration du bourg et leur implication dans les mesures de sécurité particulières mises en œuvre.

Nous concentrons par ailleurs nos efforts de solidarité en direction de ceux qui en ont le plus besoin. Nous avons ainsi recruté en emploi aidé un agent supplémentaire reconnu travailleur handicapé afin qu'il puisse parvenir à terme à faire valoir ses droits à la retraite. Le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.) voit son action croissante en direction des plus démunis. Nous avons également accordé notre soutien à deux associations d'intérêt général, le Planning Familial et la Ligue des Droits de l'Homme.

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent d'environ 270.000 € en hausse de 25% par rapport à 2014, fruit de la maîtrise des dépenses et de l'amélioration inattendue de certaines recettes, notamment de péréquation intercommunale et de solidarité rurale. Cette année voit en revanche les baisses de dotation se concrétiser fortement, notamment la réduction drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement de 43.000 € et celle relative aux compensations d'exonération de la taxe d'habitation de 12.000 €. Le conseil municipal a majoritairement acté afin de construire un budget primitif 2016 à la fois volontariste et maitrisé, conformément à la proposition de la commission des finances, une hausse contenue de notre fiscalité locale de 1%, soit 8.000 €.

Nous devrons donc poursuivre nos efforts d'économies, notamment par une politique active de mutualisation des moyens, si nous souhaitons conserver une bonne capacité d'investissement dans l'avenir. Les deux projets principaux, la réhabilitation de la maison Markoff en logements et salles associatives, et la rénovation thermique de l'école élémentaire, dont les travaux débuteront cette année, devraient bénéficier de financements exceptionnels de l'Etat au travers du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (F.S.I.L.), et de l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Economique Régional (F.E.D.E.R). Ces investissements sont autant d'opportunités d'emploi pour le secteur du bâtiment, mais aussi d'économies d'énergie et de recettes supplémentaires de loyers pour la commune.

F G-R

Le Conseil Municipal

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Les budgets communaux sont conformes au Compte de Gestion du Trésorier.

Budget Principal

L'exécution de l'exercice budgétaire 2015 est la suivante :

Section de fonctionnement :

- En dépenses : 2.115.045,25 € (2.117.508,73 € en 2014)
- En recettes : 2.392.398,38 € (2.324.072,65 € en 2014)

Soit un résultat de l'exercice 2015 de : **+ 277.353,13 €** (+ 206.563,92 € en 2014)

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement (y compris le résultat cumulé de l'année précédente de + 350.582,72 €) **est de 627.935,85 €** (790.926,09 € en 2014).

Section d'investissement :

- En dépenses : 840.885,98 € (834.942,30 € en 2014)
- En recettes : 987.354,85 € (334.894,29 € en 2014)

Le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 146.468,87 €, auquel se rajoutent un report déficitaire l'année 2014 de 471.321,37 € et des restes à réaliser positifs de 1.702,00 € de l'année 2015.

Le résultat cumulé de la section d'investissement est de – 323.150,50 €.

La section d'investissement appelle donc **un besoin de financement de 323.150,50 €**.

Affectation du résultat cumulé d'exploitation 2015 (pour mémoire 627.935,85 €) :

Il est proposé au conseil municipal :

D'affecter la somme de **323.150,50 €** à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement,
De conserver le solde, soit **304.785,35 €,** en recettes de la section de fonctionnement du BP 2016.

Budget Assainissement

L'exécution de l'exercice budgétaire 2015 est la suivante :

En section de fonctionnement :

- En dépenses : 64.395,11 € (48.342,66 € en 2014)
- En recettes : 48.777,66 € (64.634,02 € en 2014)

Soit un résultat de fonctionnement de l'exercice déficitaire de 15.617,45 €, auquel se rajoute un report excédentaire de l'année 2014 de 111 634,52 €, soit un résultat cumulé de **96.017,07 €.**

En section d'investissement :

- En dépenses : 28.591,24 € (53.424,72 € en 2014)
- En recettes : 51.000,80 € (77.476,62 € en 2014)

Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2015 de 22.409,56 €, le résultat cumulé de la section d'investissement s'établit à **+ 56.257,85 €** (somme du résultat de l'exercice et du report excédentaire de l'année 2014 de + 33.848,29 €), auquel se rajoutent des restes à réaliser négatifs de 98.900,00 €).

La section d'investissement appelle donc un besoin de financement de **42.642,15 €**.

Affectation du résultat cumulé d'exploitation 2015 (pour mémoire 96.017,07 €) :

Il est proposé au conseil municipal :

D'affecter la somme de **42.642,15 €** à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement,
De conserver le solde, soit **53.374,92 €,** en recettes de la section de fonctionnement du BP 2016.

Budget Lotissement

L'exécution de ce budget n'enregistre aucune écriture comptable en 2015, il reste toujours un seul lot à vendre (lot n°5 de 997 m²).

Résultat de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice : 0 €
- Résultat cumulé : 59.539,62 €

Il est proposé au conseil municipal de conserver la somme de **+ 59.539,62 €** en recettes de la section de fonctionnement du budget 2016.

BUDGETS 2016

Fixation des taux communaux 2016 : taxe d'habitation, taxes foncières (bâti et foncier non bâti)

Le projet de budget principal 2016 a été examiné par la commission des finances du 21 mars 2016, qui propose d'augmenter les taux de 1% sur les trois taxes (rappel des taux 2015 : augmentation de 2,5% sur la T.H. et la T.F.B. T.F.B.).

	2014	2015	**2016**
Taxe d'habitation	11,50 %	11,79 %	**11,91 %**
Taxe foncière (bâti)	18,58 %	19,04 %	**19,23 %**
Taxe foncière (non bâti)	50,48 %	50,48 %	**50,98 %**

Le produit attendu des contributions directes, tenant compte de l'augmentation automatique des bases et des nouveaux taux, s'élève à 805.529 €, contre un produit perçu de 790.919 € en 2015.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des voix (2 voix contre), décide l'augmentation de 1% sur les taux communaux 2016 des trois taxes « ménages ».

Budget Principal

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 2.627.236 €.

➔ **Recettes de fonctionnement**

Hormis le produit des contributions directes, le versement par la C.C.P.N. de l'attribution de compensation (258.160 €), de la part revenant aux communes de la taxe additionnelle sur les droits de mutation (30.000 €), elles sont notamment constituées par les dotations d'Etat suivantes :

- Part forfaitaire de la D.G.F. : 270.000 € (non confirmé au moment du vote du budget),
- Dotation de solidarité rurale : 250.000 € (non confirmé au moment du vote du budget),
- Dotation nationale de péréquation : 65.000 € (non confirmé au moment du vote du budget),
- Diverses dotations de compensation reversées par l'Etat, dont le montant du fonds départemental de la taxe professionnelle qui n'est connu qu'en cours d'année, aussi une dotation prudente de 70.000 € est inscrite à ce titre. Enfin, les recettes intègrent aussi l'excédent cumulé de fonctionnement 2015, soit **304.785 €** (350.582 € en 2015).

➔ **Dépenses de fonctionnement**

L'ensemble des dépenses générales est évalué à 881.300 € pour 2016 (pour un réalisé de 748.295,91 € en 2015).

Les dépenses de personnel : 1.152.700 €.

Les autres charges de gestion courante (225.154 €) dont :

- Subvention C.C.A.S. : 13.000 €
- Subventions aux associations : un crédit de 82.000 €.

Les charges financières (intérêt des emprunts) : 30.000 €.

Les charges exceptionnelles inscription : 16.000 €.

Les dépenses imprévues : 55.471 €

Enfin, un virement à la section d'investissement de **245.796 €** est possible ; il constitue une recette de la section d'investissement.

La section d'investissement s'équilibre à 1.637.871 €.

➔ **Dépenses d'investissement**

Les principales opérations de travaux sont les suivantes : éclairage public (réduction d'intensité) : 10.000 €, réhabilitation de la maison Markoff en salles de réunion et en logements : inscription nouvelle de 450.000 € (en plus du reste à réaliser de 35.000 €), site internet : 8.000 €, acquisition de terrains : 110.000 €, pose de ralentisseurs : 50.000 €, travaux d'économie d'énergie et d'accessibilité de l'école Jacques Prévert : 216.000 € (en plus du reste à réaliser de 46.000 €), programme travaux divers : 60.000 €, création d'un terrain de pétanque : 36.000 €, local associatif pour le centre équestre : 27.000 €, informatique de l'école élémentaire : 22.500 €.

➔**Recettes d'investissement**
Elles sont récapitulées, par opération. Il s'agit des subventions ayant fait l'objet d'une notification, mais qui n'ont pas encore été versées ou l'ont été partiellement, en fonction de l'avancement des travaux auxquels elles sont liées. Comme pour les dépenses, certaines recettes figurent en restes à réaliser (116.220 €).

- Emprunt à contracter **:** 772.109 € en l'état (c'est-à-dire si l'ensemble des programmes étaient payés sur l'exercice et si aucune autre subvention n'était obtenue)
- F.C.T.V.A. : 110.000 € sur les travaux réalisés en 2015
- Taxe d'Aménagement (en remplacement de la Taxe Locale d'Equipement) : 8.000 €
- le besoin de financement de la section d'investissement : 323.150 € (440.343 € en 2015).

Budget principal 2016	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 627 236 €	2 627 236 €
Investissement	1 637 871 €	1 637 871 €
Total	**4 265 107 €**	**4 265 107 €**

Budget annexe Assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des voix (1 abstention) décide d'adopter le budget principal 2016, comme exposé ci-avant et qui s'équilibre selon les montants suivants :

Ce budget est nouvellement établi en Hors Taxes.
La section de fonctionnement s'équilibre à 111.244 €.

➔ **Dépenses de fonctionnement :**
- Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 27.000 €.
- Un virement à la section d'investissement de 46.104 € est possible, il constituera une recette de la section d'investissement.

➔ **Recettes de fonctionnement :**
La recette propre essentielle est constituée par les produits du domaine, la redevance d'assainissement reversée par le délégataire (35.000 € inscrits) et la contribution du budget principal au titre des eaux pluviales (17.000 €).

Les autres recettes sont constituées par l'amortissement de subventions et le report de l'excédent de fonctionnement de 2015 (53.374 €).

La section d'investissement s'équilibre à 430.370 €.

Dépenses d'investissement :
Outre le remboursement du capital des emprunts pour un montant de 15.000 €, les autres dépenses d'investissement consistent essentiellement en :
- 5.000 € inscrits pour les frais d'acte relatifs à l'établissement des servitudes du lotissement de La Barrière
- 2.500 € d'acquisition foncière (travaux de Valeix)
- Travaux d'assainissement de Valeix : 100.000 € de crédits nouveaux (en plus des 152.000 € de restes à réaliser)
- Travaux rues Pasteur et d'Arsonval (52.000 €)
- Travaux divers : 100.000 €.

Recettes d'investissement :
Elles sont essentiellement constituées par :
le virement de la section de fonctionnement : 46.104 €,
les amortissements : 38.140 €,
l'excédent d'investissement reporté 2015 : 56.257 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adopter le budget assainissement 2016, comme exposé ci-avant et qui s'équilibre selon les montants suivants :

Budget Assainissement 2016	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	111 244 €	111 244 €
Investissement	430 370 €	430 370 €
Total	**541 614 €**	**541 614 €**

Finances

- Les déclarations de charges sociales de la commune a fait l'objet d'un **contrôle URSSAF** pour un montant de 14.051 €. Une régularisation est à prévoir sur le budget 2016. *(conseil municipal du 28 janvier 2016)*

- Il est nécessaire de réaliser un **emprunt d'un montant de 150.000 € afin de financer les travaux d'assainissement collectif de Valeix**. Le coût d'opération (travaux + maîtrise d'œuvre +frais annexes) s'élève à 281.248,51 € T.T.C. Ces travaux portant sur la réalisation d'une station d'épuration de moins de 100 E.H. (équivalent-habitants), la commune est subventionnée par le Conseil Départemental, à hauteur de 65.675 €. Cinq établissements bancaires ont été consultés pour un emprunt à taux fixe, une échéance constante et sur des durées de 15 et 20 ans ; trois ont répondu.
L'offre du Crédit Agricole (taux fixe de 1,50 % avec échéance constante sur une durée de 15 ans) a été retenue. (*conseils municipaux des 23 février et 4 avril 2016)*

- Afin de financer **l'achat de terrains dans l'objectif de reconstituer une réserve foncière**, il est décidé de contracter un prêt de 100.000 €. Cinq établissements bancaires ont été consultés et c'est l'offre du Crédit Mutuel qui est retenue (taux fixe de 1,50 % avec échéance constante sur une durée de 15 ans*). (conseil municipal du 4 avril 2016)*

- Il est décidé de dissoudre le **budget Lotissement** car aucune vente n'a été effectuée depuis plusieurs années. Ce budget étant excédentaire, la recette de 8.424,70 € est reversée au budget principal. *(conseil municipal du 4 avril 2016)*

- Le 8 avril 2015, le conseil municipal avait décidé d'appliquer une Participation Financière à l'Assainissement Collectif (P.A.C.), de 1.500 €, par construction et/ou logement. Cette participation devait s'appliquer à compter du 1er mai 2016. Il est décidé de **différer la date d'application de la P.A.C.**, de deux ans, soit au 1er mai 2018 (deux ans étant la durée maximale pour se raccorder au réseau d'assainissement collectif). *(conseil municipal du 4 avril 2016)*

- La commune va présenter des dossiers de demande de subvention au titre des C.T.D. du mois de juin 2016. Elle souhaite faire subventionner le **projet de création d'un terrain de pétanque** sur le site de l'étang de la Lande (30.000 € H.T.). Est aussi maintenue la demande concernant la **réalisation d'un local associatif pour le centre équestre** (22.300 € H.T.). *(conseil municipal du 4 avril 2016)*

- Il est décidé de solliciter la subvention du Fonds de Soutien à l'Investissement local (F.S.I.L.), dont le taux de subvention (plus de 30%) est plus intéressant que celui de la D.E.T.R. (25% plafonné à 600 000 €) dans le cadre des **travaux d'économie d'énergie et d'accessibilité de l'école Jacques Prévert** et des **travaux de réhabilitation de la maison Markoff en logements sociaux.** Il convient de solliciter également les fonds F.E.D.E.R. et REGION sur le nouveau plan de financement suivant :

- **pour les travaux d'économie d'énergie et d'accessibilité de l'école Jacques Prévert :** un montant total (travaux, maîtrise d'œuvre, frais annexes, assurance dommages-ouvrages) estimé à 643.944 € pour lesquels il pourrait être attribués des crédits européens F.E.D.E.R. (216.000 € soit 33,54 %), une subvention Région (81.000 € soit 12,58 %), du F.S.I.L.(218.154 € soit 33,88 %) et une participation de la commune à hauteur de 128.790 € soit 20 %.
- **pour les travaux de réhabilitation de la maison Markoff en logements sociaux :** un montant total de 200.053 € (travaux, maîtrise d'œuvre, frais annexes, assurance dommages-ouvrages) pour lesquels il pourrait être attribués des subventions du Département (12.000 € soit 6 %), de la Région (9.000 € soit 4,5 %), des crédits européens F.E.D.E.R. à hauteur de 14.172 € soit 7,08 %, du F.S.I.L. (218.154 € soit 50 %) et une participation de la commune à hauteur de 128.790 € soit 32,42 %. (*conseil municipal du 04 avril 2016)*

Travaux

- L'architecte Thierry FURELAU a finalisé le dossier de consultation des entreprises de travaux de **réhabilitation de la maison Markoff.**
En phase « Projet », le montant prévisionnel des travaux s'élève à 428.310 € H.T. (valeur janvier 2016), dont 251.550 € H.T. pour les salles associatives et 176.760 € H.T. pour les deux logements sociaux.
Il est noté que le parking à créer sera partagé avec la Communauté de Communes qui va réaliser les travaux de la **salle récréative** sur des parcelles situées à proximité. *(conseil municipal du 28 janvier 2016)*

- L'architecte Thierry FURELAU a transmis un premier dossier auprès des services de la Région pour les demandes de subventions relatives à la partie « rénovation énergétique » des **travaux d'énergie et d'accessibilité de l'Ecole Elémentaire Jacques Prévert.** Les derniers éléments techniques ont été apportés concernant la partie « accessibilité » notamment sur la rampe d'accès. Le montant prévisionnel des travaux est fixé à 526.500 € H.T. ou à 587.000 € H.T., en intégrant les deux options (chaudière gaz à condensation et réfection chaufferie, remplacement des luminaires des salles de classes et plafonds suspendus). *(conseil municipal du 23 février 2016)*

Divers

- La commune de Nexon aborde la **dernière année du Contrat Territoire Lecture (C.T.L.) à la médiathèque** (2014-2015-2016). Une réunion, avec la Direction du Livre de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), a permis de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les actions envisagées pour la présente année.

Objet	Charges	Produits
- Enrichissement des collections - Interventions (auteurs/illustrateurs Jeunesse, professionnels divers,…), Expositions, spectacles - Part des salaires du personnel (affecté au CTL)	6 000 € 10 000 € (8 000 € d'animations + 2 000 € pour la venue d'un auteur en partenariat avec une école) 4 000 €	Ville de Nexon : 10 000 € Drac CTL : 10 000 €
TOTAL	**20 000 €**	**20 000 €**

La part affectée à l'enrichissement des collections est plus faible que les années précédentes (9.000 €).
La qualité des animations, spécialement pour les tout-petits, réalisées par le personnel de la médiathèque, à la suite des formations effectuées dans ce domaine est appréciée. *(conseil municipal du 28 janvier 2016)*

- **La médiathèque Markoff** a accueilli, du 04 janvier 2016 au 02 avril 2016, une **stagiaire** de la Licence Pro Métiers du Livre (documentation et bibliothèque). Son mémoire porte sur « la réflexion et la mise en place du service mobilivre ». *(conseil municipal du 28 janvier 2016)*

- Il est émis un avis favorable au **classement du hameau d'Aixette en agglomération** (14 voix pour, 5 abstentions). En effet, il a été observé une vitesse excessive pratiquée par certains usagers de la Route Départementale n° 119, dans la traversée de ce lieu dit. Ce constat résulte avant tout des caractéristiques et de l'environnement de la voie qui s'apparente plus à une route de rase campagne avec des accotements végétalisés.
C'est la raison pour laquelle la simple pose de panneaux ne permet pas, à elle seule, de réduire significativement les vitesses pratiquées. Il conviendrait d'accompagner cette mesure par des aménagements spécifiques renforçant le caractère urbain de la traversée du village, ce qui explique l'intention de procéder au classement de cette partie en agglomération.
A noter que le Conseil Départemental a émis un avis favorable sur ces aménagements et ce classement.
Il conviendra cependant de savoir si ce classement entraîne des modifications fiscales. De fait, la réflexion sur des aménagements de sécurité de plusieurs zones est ouverte. *(conseil municipal du 28 janvier 2016)*

- L'étude du **Plan Local Urbanisme intercommunal** (P.L.U.i.) confiée au cabinet 6t est lancée et devrait durer 30 mois. C'est un sujet majeur qui va déterminer le développement de demain. *(conseil municipal du 28 janvier 2016)*

- Il est à noter que, dans le cadre d'un **projet privé**, des particuliers souhaitent construire une dizaine de logements locatifs adaptés (T2, T3) et sont à la recherche de terrains proches du centre bourg. *(conseil municipal du 28 janvier 2016)*

- L'agent des services techniques qui assurait, depuis 2010, le **gardiennage de l'église communale** a demandé d'arrêter cette mission. Un autre agent du service s'est proposé pour le remplacer et il est décidé que le montant de l'indemnité annuelle à lui verser sera de 120 € bruts annuels. *(conseil municipal du 23 février 2016)*

- La commune de Nexon, n'ayant pas de fourrière, a choisi, depuis plusieurs années, de confier à la Société Protectrice des Animaux **(S.P.A.)** de Limoges et de la Haute-Vienne le **soin d'accueillir les animaux domestiques de son territoire**. Le montant de la redevance fourrière reste fixé à 0,60 € par habitant pour l'année 2016. Cette redevance couvre le ramassage des animaux domestiques errants, les vaccinations, les soins vétérinaires et les frais de pension du délai de fourrière, comme stipulé dans la convention.
Elle ne couvre pas la capture et la gestion des chats libres. En 2016, la S.P.A. ne propose pas la facturation à l'acte de ses interventions.

- **Des parcelles du legs Markoff seront cédées à la Communauté de Communes du Pays de Nexon** (C.C.P.N.). L'estimation du service des domaines porte le prix de la cession à 125.000 €. Il s'agit d'un avis consultatif, la commune peut proposer un prix inférieur, à hauteur de 25.000 €. La décision finale est de proposer un prix de vente de 50.000 € à la C.C.P.N. La vente d'une partie du legs est possible, car il s'agit d'une valorisation du bien, qui permettra à la C.C.P.N. de réaliser un centre récréatif. *(conseils municipaux des 23 février et 4 avril 2016)*

- Afin que les **futurs locataires des logements de la maison Markoff** puissent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.), il est décidé d'établir une convention avec les services de l'Etat. Elle sera ensuite transmise aux différents financeurs (Région, F.E.D.E.R., Département).
Les loyers sont strictement encadrés (logement T4 après travaux : 4,83 €/m²).

Pour les deux logements de la maison Markoff, les surfaces sont les suivantes :
- Logement 13 A : 88,40 m² (426,97 €)
- Logement 13 B : 92,50 m² (446,77 €). *(conseil municipal du 4 avril 2016)*

- La Préfecture de la Haute-Vienne a demandé que nous précisions dans une délibération complémentaire à celle du 19 novembre 2015, le déroulement de la procédure de **vente des biens de section du village de Valette**, en cas de commission syndicale non constituée (ce qui est notre cas).
La délibération doit indiquer le(s) motif(s) du projet, les références cadastrales de la ou des parcelles concernées, leur nature et doit obligatoirement comporter un prix de vente au m².
La commune souhaite procéder à la vente des parcelles car elle n'en a pas l'utilité et devra sinon les entretenir, par ailleurs il est souhaitable que l'actuel propriétaire de la majeure partie de l'étang puisse acquérir la parcelle YH 27.
L'avis du Service des Domaines a été sollicité : la parcelle 27 (2080 m²) : 830 € (zone agricole), soit 0,40 €/m et la parcelle 63 (1940 m²) : 770 € (zone naturelle), soit 0,40 €/m².
Le conseil municipal, par délibération à la majorité absolue des suffrages exprimés, peut décider de vendre tout ou partie des biens de la section ou de leur changement d'usage, après accord de la majorité des électeurs de la section, convoqués par le maire dans les 6 mois suivant la transmission de la délibération du conseil municipal au Préfet. La date du vote des électeurs est fixée au 10 avril prochain (de 9H00 à 12H00). *(conseil municipal du 4 avril 2016)*

- La commune de Nexon est adhérente au **contrat d'assurance groupe des risques statutaires du personnel.** Ce contrat est actuellement souscrit auprès de la compagnie CNP par l'intermédiaire du cabinet SOFAXIS et arrive à échéance le 31 décembre 2016. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (C.N.F.P.T.) de la Haute-Vienne lance, au cours du 1er semestre 2016, une consultation afin de souscrire un nouveau contrat groupe à adhésion facultative à effet au 1er janvier 2017.
La commune a décidé, à la majorité des voix (1 abstention) de confier au Centre Départemental de Gestion (C.D.G.) de la Haute-Vienne le soin d'agir pour son compte. *(conseil municipal du 4 avril 2016)*

- Deux agents du service administratif peuvent bénéficier d'un **avancement de** grade.
A ce titre, il est décidé de créer :
- Un poste de rédacteur principal de 1ère classe,
- Un poste d'adjoint principal de 1ère classe.

Les postes qui correspondent aux anciens grades seront supprimés après nomination et le tableau des effectifs sera modifié. *(conseil municipal du 4 avril 2016)*

- La **convention d'affermage** avec l'entreprise FRERY arrive à son terme le 1er juillet 2016. Il convient de la renouveler pour la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2018. La redevance annuelle est de 1.900 €. *(conseil municipal du 4 avril 2016)*

- Il est décidé d'autoriser l'organisation d'une **brocante une fois par mois à Nexon**, avec une trentaine d'exposants, place Annie Fratellini (tous les 3èmes samedis du mois, le lendemain de la foire). L'organisateur est l'association « Tulle Broc' ». *(conseil municipal du 23 février 2016)*

- Des accords ont été obtenus concernant l'**harmonisation des tarifs de locations** de la majorité **des salles des fêtes** de la Communauté de Communes : SAINT-JEAN LIGOURE, SAINT-PRIEST LIGOURE, JANAILHAC, RILHAC-LASTOURS, appliquent dès à présent un même tarif aux administrés de leurs communes ou de la C.C.P.N. *(conseil municipal du 23 février 2016)*

Travaux

PAROLES D'ELU

Toujours beaucoup d'attention portée par les équipes responsables des bâtiments et de la voirie pour l'entretien des biens, la sécurité et l'adaptation à l'évolution des activités de la commune et des associations.

- Il est à noter également un partenariat grandissant par une mutualisation des moyens au sein de la Communauté de Communes. Souhaitons que cette ébauche perdure et surtout s'amplifie. Cela va dans le sens des projets de fusion des communautés de communes.

Christian BETHOULE, Adjoint en charge des travaux et de la voirie

BATIMENTS

TRAVAUX EN REGIE

* La rénovation (pose placo et isolation, plomberie, carrelage et peinture) du local cimetière est achevée, seule la partie électricité a été effectuée par l'entreprise JAVERLIAT).

* Camping : trois bornes pour l'éclairage d'emplacements ont été posées et le raccordement électrique nécessaire pour l'alimentation d'une barrière automatique a été fait. Une autre barrière, manuelle cette fois, sera également installée pour interdire complètement la circulation des véhicules après une certaine heure.

* Travaux de peinture : les kitchenettes et les blocs sanitaires des chalets, le bloc sanitaire de l'ancien vestiaire du stade, les containers situés à côté du chapiteau.

* La rénovation des petites écuries dont enduits et peintures ainsi que la pose de cimaises pour l'accueil des expositions.

****

Le nettoyage du clocher a été réalisé par l'entreprise SPIDERBAT pour la somme de 2.568,00 € TTC.

Un deuxième appartement à la gendarmerie a été remis aux normes électriques par l'entreprise JAVERLIAT pour la somme de 3.248,47 € TTC.

VOIRIE

- Dans le cadre du projet de mutualisation des moyens au niveau de la Communauté de Communes, un agent de la commune de Meilhac est intervenu pendant deux semaines pour curer les fossés. Un agent de Nexon était présent pour effectuer le débouchage des têtes de buses.

- Sur un chemin reliant la route de Savignac de MEILHAC au village d'Aixette de NEXON, douze mètres d'Ecopal (tube annelé E.P. d'assainissement) ont été posés en régie pour la réfection d'une traversée.

- L'entreprise CANCE est intervenue pour la création d'une voie d'accès reliant le dernier parking créé en dessous de l'E.H.P.A.D. au château, cela pour la somme de 7.928,96 € TTC.

LE TRAIT D'UNION - Citoyenneté et Vie Scolaire

ACCUEIL D'ETUDIANTS ETRANGERS

Jeunes lycéens étrangers Colombiens et Allemands, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le C.E.I. (Centre Echanges Internationaux), aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Anita, jeune Italienne, a 16 ans. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir du 26 Aout 2016. Elle aime la plongée sous-marine et la natation.

Lucia, jeune Allemande de 16 ans, a de nombreux hobbies : elle pratique le piano, le chant, aime cuisiner et jouer au tennis. Elle apprend le français depuis 3 ans. Mateo, Colombien de 15 ans, aime le sport et la musique. Il rêve aussi de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait pour lui donner la possibilité de mieux apprendre le français en immersion familiale et scolaire.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. «Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :
CEI-Centre Echanges Internationaux
Isabelle Serafin – Le lieu-dit Faucherias – 24380 CREYSSENSAC ET PISSOT
05.53.35.43.12 / 06.77.13.24.57
serafinisabelle@orange.fr

Bureau Coordinateur : 02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32

LE VIVRE ENSEMBLE : TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Durant l'année scolaire les élèves de l'école élémentaire ont participé à différentes activités : musique, anglais, tir à l'arc, ping-pong, jujitsu, danse africaine, jeux sportifs, découverte de la nature, cirque…

Pour cette dernière période les élèves de CM.2 vont découvrir les différentes administrations : la mairie, la gendarmerie et la caserne des sapeurs-pompiers.

Mairie : visite des différents services et leurs fonctionnements (état civil, urbanisme, budget, ordures ménagères) etc…

Pompiers : visite de la caserne avec M. Grégory DEFORGE (chef de Centre) et initiation aux premiers secours

Gendarmerie : visite de la Gendarmerie (on attend l'accord du Commandant de Brigade) fonctionnement, intervention, rôle des gendarmes...

Pour permettre aux élèves de poser leurs questions, un livre leur sera offert : « ***A la découverte de ta commune... pour comprendre son rôle, son fonctionnement et à quoi elle sert ! ».***

Une enquête, un rôle qu'ils peuvent jouer, pour être des **enfants citoyens** au sein de leur commune...

LE TRAIT D'UNION - Espaces Verts

PAROLES D'ELUE

Les espaces verts, les parcs et jardins sont devenus des éléments importants du patrimoine de nos villages.

A Nexon, nous sommes convaincus de l'intérêt majeur que représente le fleurissement et l'aménagement de l'espace, aussi bien pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens que pour projeter une image dynamique et attractive de notre commune.

J'entends dire : " Fleurir, ça coûte cher ! " Un fleurissement ne coûte cher que s'il est mal conçu, mal situé, disproportionné ou… raté !

C'est vrai, le fleurissement engendre des besoins supplémentaires, notamment en main d'œuvre. Mais pour autant il n'est pas forcément nécessaire d'avoir recours à une embauche. Il ne faut pas oublier la force souvent incroyable du bénévolat. A Nexon, nous avons la chance d'avoir des bénévoles passionnés de l'association des Amis des Fleurs qui viennent régulièrement donner main-forte à nos « jardinières ».

Je tiens à les remercier personnellement et au nom du conseil municipal pour leur implication et leur dévouement.

Valérie LACORRE, Adjoint au Maire en charge des Espaces Verts

Pour le plaisir de tous, le fleurissement du centre sera coloré en annuelles. Venez redécouvrir les nouveaux bacs devant les écuries où le thème du clair-obscur a été remis en valeur dans des créations en fer tressé.

Les habitants de Nexon auront aussi le plaisir de redécouvrir de nouveaux massifs de vivaces tel que le carrefour Thérèse Menot, la rocaille près de la Maison du Département ainsi que sur la voie de contournement. Preuve de notre engagement dans la démarche de gestion durable des espaces verts.

Vous trouverez ce panneau sur les zones non fauchées rappelant l'engagement de votre commune

De cet engagement vous pourrez aussi découvrir une nouvelle gestion des tontes, certaines parties non passantes, ou naturelles ne seront tondues qu'annuellement. **Ces nouvelles pratiques consistent à préserver la biodiversité mais aussi à inscrire notre commune un an avant toute interdiction de produits phytosanitaires** (désherbant …) (*voir texte ci-dessous*) **dans une démarche qui va de l'avant dans l'intérêt de tous, habitants et manipulateurs de ces produits.**

Vous avez pu constater que depuis maintenant deux ans la commune a investi dans un désherbeur thermique mais aussi, l'année dernière, dans un désherbeur mécanique attelé derrière un tracteur pour les allées du parc, le terrain stabilisé du stade, terrain de pétanque…

Ces nouvelles techniques de gestion ne sont pas des plus évidentes à pratiquer, nous comptons sur l'indulgence de la population car les trottoirs et autres zones stériles que vous avez pu côtoyer toutes ces années, seront certainement, à l'avenir des zones où la nature reprendra quelques droits.

Pour vous donner une idée de ce que sera le futur sans produits phytosanitaires, nous vous invitons à vous rendre au Jardin des Sens où ces techniques sont déjà pratiquées depuis une dizaine d'années et sur le site de la Lande et du parc du château depuis cette année.

Nous vous invitons aussi vivement à venir redécouvrir le potager du jardin des sens où cette année sa « jardinière » a mis en scène l'histoire de notre pays à travers les légumes. N'hésitez pas à garer votre véhicule sur le nouveau parking vert et à inaugurer la nouvelle entrée du jardin au bout de celui-ci.

Les échéances de la loi Labbé :

Pour les collectivités

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit **au 1er janvier 2017** l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur la voirie, **dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public**.

Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Pour les particuliers

- Le **1er janvier 2017**, les produits les plus dangereux seront interdits à la vente en libre-service pour le « grand public ».
- Le **1er janvier 2019,** de nombreux pesticides ne pourront plus être vendus, ni utilisés par les jardiniers amateurs.

Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique, peuvent être utilisés.

SITE DE LA LANDE : on prépare la saison

LES TRAVAUX :
Des barrières sécurisant l'accès au camping ont été installées.
Des chalets ont été repeints (intérieur et extérieur).
Des matelas seront remplacés et nous poursuivrons l'équipement intérieur des hébergements pour le confort et le plaisir des estivants.

LES ANIMATIONS :
Fidèle à sa réputation, un riche programme d'animations et de moments conviviaux sera mis en place : jeux sportifs, randonnées, visites d'exploitations des producteurs locaux… seront au rendez-vous de cette saison 2016.

LE DEVENIR DU DITE :
Dans le cadre d'une action régionale « sport nature » et « offre familles », en lien avec le site de ST-HILAIRE LES PLACES, une étude de positionnement sera lancée courant 2016. Nous devrons aussi en fin d'année envisager le renouvellement de notre démarche de classement du camping.

PECHE ET BAIGNADE :
La baignade sera ouverte et surveillée du 10 juillet au 28 août 2016
La pêche est ouverte jusqu'au 06 novembre : 20 €/mois - 5 €/mois 12-16 ans - 70 €/saison - 60 €/saison
Rappel du règlement : *3 lignes par pêcheur - lancer et cuiller interdits sauf poisson mort-manié - nombre de prises au plus ou égal à 2 carnassiers de 45 cm minimum et 6 truites par jour et par pêcheur).*

MEDIATHEQUE : Mobilivre en balade

Projet au long cours s'il en est ! Mais ça y est, la caravane-bibliothèque, espace d'action culturelle itinérant de la médiathèque Markoff, se lance cet été. Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture signé avec le Ministère de la Culture - Direction Régionale des Affaires Culturelles en 2014, la médiathèque Markoff de la ville de Nexon se dote en 2015 d'une ancienne caravane. Difficile parfois de franchir les murs d'une bibliothèque, de trouver le temps, l'envie. Avec la caravane, la médiathèque se déplacera au gré du vent, des événements, occasions…à la rencontre des habitants, grands et petits. Rencontres, heures du conte, projections, ateliers, lectures et découvertes les pieds dans l'herbe ou dans le cocon du bolide, l'équipe de la médiathèque vous propose avec ce nouveau service, de faire un pas de côté, prendre le temps…

Inaugurée le Vendredi 3 Juin 2016 en présence de l'auteur-illustratrice jeunesse Emmanuelle Houdart à l'occasion de son exposition « Abris », la Mobilivre roulera de Juin à Octobre.

Voici les premières dates :
- Au Jardin des sens – Nexon > les 8 et 11 Juin
- A l'Atelier Musée de la terre de Puycheny – Saint-Hilaire-les-Places > du 21 Juin au 1er Juillet
- Sur le plan d'eau de Nexon > les 15 et 16 Juillet
- Sur le plan d'eau de Saint-Hilaire-les-Places > les 22 et 23 Juillet
- Sur le site de Puycheny pour le Festival des arts du feu de Puycheny (30 Juillet) et la journée *Jeux en fête* (4 Août)
- Sur le Festival de la Route du Sirque > du 1er au 20 Août

Pour plus d'informations, contactez-nous !

Médiathèque Markoff
☏ 05 55 58 33 34
mediatheque.nexon@orange.fr

CONCERT A.M.L.

Concert de l'AML 87 et Julien BIRE du 23 avril 2016 à la Salle Georges Meliès

Enfant du pays, Eric CHAUPITRE a choisi la commune de Nexon pour mettre en application le projet de concert servant à l'obtention de son diplôme de chef d'orchestre. Et c'est donc accompagné de 18 musiciens de l'Avenir Musical du Limousin (A.M.L. 87) et son ami saxophoniste, Julien BIRE, qu'il a investi la scène de la Salle Georges Méliès.

Force est de constater que les 170 personnes présentes ont été satisfaites pour a qualité et la diversité de la prestation.

La Commission Culture, ravie de ce résultat, vous donne RDV en fin d'année pour un spectacle tout public… Alors, ouvrez l'œil !!!

A l'honneur !

CAMILLE GARAUD A L'HONNEUR A L'E.H.P.A.D.

Camille GARAUD, résident de la Maison de Retraite a reçu la **médaille du mérite fédéral** décernée à titre exceptionnel pour le 70ème anniversaire du grand retour de la captivité, entouré de David PENNEROUX, Directeur de l'E.H.P.A.D., Fabrice GERVILLE-REACHE, Maire, des représentants des associations d'Anciens Combattants et de sa famille…

Un grand moment d'émotion !!

LES COLLEGIENS A ORADOUR SUR GLANE

Le lundi 14 Mars 2016, le comité du Souvenir Français de Nexon se rendait à ORADOUR-SUR-GLANE accompagné par 54 élèves de 3ème du collège Arsène Bonneaud de Nexon, du Principal ainsi que de trois professeurs. Sous un soleil radieux, ils ont visité le village martyre où la présidente et le délégué général du Souvenir Français ont essayé de leur donner quelques renseignements sur cette journée du 10 juin 1944. Les élèves ont surtout posé des questions sur ce qui s'est passé dans certains bâtiments, sur le champ de foire, et surtout sur ce qui s'est passé dans l'église. Nous nous sommes rendus ensuite au cimetière pour voir toutes les photos autour du mémorial ainsi que des ossements. Puis nous sommes allés rejoindre une personne au centre de la mémoire qui leur a expliqué les événements de ce 10 juin 1944. Nous pensons que cette journée aura marqué les esprits de ces jeunes.

Les jeunes accompagnés de leurs professeurs

ESPRIT SPORTIF

Le C.D.O.S. Haute-Vienne (Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne) a décerné le 22 janvier dernier, l'« ESPRIT SPORTIF » à Sylvie GARRAUD, Présidente de la Gymnastique Volontaire pour son dynamisme après 19 ans d'implication au sein de son association. Sa connaissance du secteur associatif et son esprit d'équipe ont contribué efficacement au développement de l'offre sportive sur le pays de Nexon dans le cadre d'une mutualisation avec deux autres clubs E.P.G.V. du secteur (ST-HILAIRE LES PLACES et LA MEYZE).

Bravo et merci Sylvie.

CHEVALIERS DES ARTS ET DES LETTRES

Nous félicitons les anciens directeurs du Pôle Sirque Marc DELHIAT et Guiloui KARL qui ont été nommés par la Ministre de la Culture, « Chevaliers des Arts et des Lettres ».

Cette distinction récompense leurs engagements professionnels et personnels pour le Cirque à NEXON.

Indirectement, elle honore les bénévoles, les conseils d'administration, les élus qui les ont accompagnés dans cette histoire, et plus particulièrement, René REBIERE, Daniel FAUCHER, Liliane JAMIN et Isabelle LE MORVAN-PERROT.

100 ans de vie à Nexon en images : ostensions limousines

Au Xème siècle, le Limousin, comme une grande partie de l'Aquitaine, se trouvait aux prises avec le mal des ardents, ou ergotisme, épidémie qui se déclenche à la fin des moissons. Cette intoxication est causée par la consommation de pain de seigle contaminé par un champignon parasite, l'ergot de seigle. Elle provoque une sensation d'atroce brûlure et d'hallucination (d'où l'appellation « ardent », du latin ardere, brûler). Les chroniqueurs médiévaux ont décrit notamment le noircissement, la nécrose puis la chute des mains et des pieds chez les personnes atteintes. Les morts se comptent par centaines. Cette maladie est perçue comme un châtiment de Dieu. Face à l'étendue du drame, l'évêque Hilduin et son frère Geoffroy, abbé de Saint-Martial, décident d'organiser un grand rassemblement autour des reliques de plusieurs saints limousins.

Les premières ostensions ont lieu en 994 à Limoges. Le 12 novembre, après trois jours de prières et de jeûne, le corps de saint Martial, premier des évêques de Limoges et protecteur de la cité, est levé de son tombeau, placé dans une châsse d'or, et porté en procession depuis la basilique du Sauveur (place de la République actuelle) jusqu'au mont Jovis, à l'extérieur des murailles de la ville. Cette colline porte ce nom qui signifie Mont de la joie depuis cette époque. La procession est conduite par tous les prélats, les moines de l'abbaye de Saint-Martial, et Guillaume IV duc d'Aquitaine, suivis de nombreux pèlerins. Les reliques des saints limousins sont offertes à la vénération de la population en détresse. Cette manifestation de masse est la toute première ostension (du latin ostendere, qui signifie montrer). Le 4 décembre, alors que le corps de saint Martial est ramené jusqu'à son tombeau, l'épidémie cessa de sévir. Les chroniques de l'époque firent état de plus de sept mille guérisons.

A Nexon, les premières ostensions sont relatées en 1792, consacrées notamment aux trésors de Saint-Ferréol constitués d'une châsse du XIIIème siècle en cuivre doré et plaques émaillées et d'un buste reliquaire en cuivre argenté exécuté à Limoges en 1346. Quinzième évêque de Limoges de 568 à 597, homme de justice et de paix, très proche de l'abbé Yrieix et des malades, Ferréol se rendit plusieurs fois à Nexon, et son corps y fut transporté après son décès le 18 septembre 597. Les dernières ostensions nexonnaises se sont déroulées le 17 Avril 2016 en présence de Monseigneur Kalist, évêque de Limoges, de l'abbé Pierre Kiedrowski, curé de la paroisse, et d'une foule nombreuse de personnalités et d'anonymes recueillie tout au long d'un parcours richement décoré et fleuri par une population rassemblée sous le haut patronage des « Amis de Saint-Ferréol », association organisatrice présidée cette année par Sylvie Geslin.

Inscrites en 2013 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, les ostensions septennales limousines sont largement soutenues par les villes et villages locaux. Les festivités attirent un grand nombre de personnes qui se rassemblent pour voir les reliquaires défiler dans les rues, accompagnés de drapeaux, de bannières, de décorations et de personnages historiques costumés. Les ostensions septennales appartiennent à toute la population du Limousin et les habitants — qu'ils soient chrétiens ou non — se considèrent comme les détenteurs de la tradition. Les confréries et les comités s'engagent dans la transmission à la fois orale et écrite des connaissances, des savoir-faire et des objets en lien avec cette pratique. La préparation des ostensions par les communes commence un an à l'avance et mobilise les connaissances et savoir-faire de nombreux artisans, ecclésiastiques locaux, élus, associations caritatives et bénévoles ainsi que des chorales et des groupes de musique qui font revivre la mémoire des ostensions. La préparation permet également de renforcer les liens sociaux tandis que les festivités favorisent l'intégration des nouveaux et des anciens habitants et sont l'occasion de réunions familiales, les membres partis vivre ailleurs revenant pour participer aux célébrations.

Sources collectives – F G-R

Amicale du 3ème Age

Activités passées du 1er quadrimestre 2016

* **Le mercredi 6 janvier,** au Centre Agora, c'était l'***Assemblée Générale de l'Amicale*** : bilans 2015 (activités et finances) projets 2016, élections responsables : peu de changements … la vie continue …

* **Dimanche 24 janvier,** à 14 heures, à la Salle des Fêtes, nous avons tiré les rois avec ***dégustation de galettes***. Après-midi très conviviale offerte à tous les adhérents de notre amicale.

* **Dimanche 7 février,** nous avions notre ***concours de belote annuel*** ouvert à tous : nombreux sont venus les participants qui sont repartis avec des lots, soit au jeu de cartes, soit à la tombola, soit à la bourriche, et en plus ils se sont faits plaisir en dégustant des crêpes.

* **Le mercredi 24 février,** nous avons eu une ***vente publicitaire*** suivie du repas de midi offert et d'un loto pour finir la journée.

* **Dimanche 13 mars,** à midi, c'était ***repas chez Frédéric MASSY*** pour manger une bonne ***choucroute*** très bien préparée : nous étions une centaine pour passer une bonne journée : retrouvailles, chansons, blagues, belote...

* **Le jeudi 17 mars,** à la salle Georges Méliès, nous avons eu une ***après-midi récréative*** pour regarder des photos et projections sur diverses manifestations et voyages que nous avons pu faire ces dernières années : que de souvenirs …les années s'écoulent vite.

* **Samedi 9 avril,** nous sommes allés au ***Zénith à Limoges*** voir une comédie musicale à grand spectacle : ***La Légende du Roi Arthur*** …pas mal … pas mal …on en prend plein les yeux et les oreilles !!

* **Dimanche 10 avril** à 14H30, toujours salle Georges Méliès, c'était notre ***thé dansant de printemps avec Clody Musette***. Cette année, pas mal de monde et l'ambiance était parfaite … Merci à tous ceux qui " travaillent " pour que tout soit " presque " parfait !!

Prochaines activités : c'est la période des voyages

* **Le samedi 30 avril** ***voyage d'un jour à Bordeaux*** pour mieux connaître notre nouvelle capitale régionale : le matin le " grand" Bordeaux et l'après-midi le centre historique … tout cela piloté par l'Office de Tourisme de Bordeaux et les cars Massy.

Les 12, 13 et 14 juin : ***voyage de 3 jours en Normandie*** : *Honfleur- Deauville* et surtout *les plages du Débarquement* : nous préparerons ce voyage par la projection du film "Le jour le plus long " à la Médiathèque.

En Mai nous préparons :

→ Notre ***marche de printemps***
→ Et une ***sortie pique-nique sur Limoges***, sans doute au Parc de Bellevue.
→ **Juillet** ***le 6*** ,nous aurons ***la réunion mensuelle***, sinon ce sera vacances pour tous.

* **Dimanche 7 août** aura lieu ***notre " repas rencontre " d'été*** : sans doute des grillades … mais un jour il faudra bien revenir au méchoui.

* **Mi-août** : nous espérons avoir ***une journée cirque*** avec plein de bonnes surprises.

* **Samedi 10 septembre** : ***voyage d'un jour d'automne en Dordogne*** : des choses pas encore vues : *le gouffre de Proumeyssac*, *l'abri de Laugerie Haute*, *les jardins de Marqueyssac* …espérons le beau temps … la Dordogne est si belle …

* **Dimanche 18 septembre** : ***notre " banc " à la brocante de Nexon*** : ne jetez rien … apportez … c'est là que sont les bonnes surprises !!

RAPPEL

- **Les réunions de l'Amicale** le **1er mercredi de chaque mois** *au Centre Agora* : informations, inscriptions, rencontres, goûter, jeux.

- **Tous les jeudis après-midi** la salle est à nous pour rencontres et jeux.

- **Tous les lundis après-midi** (15H30- 16H30) **gym " douce "** à la Salle Georges Méliès avec une animatrice diplômée, Carmen LABROUSSE

Les Amis des Fleurs

Fin mai : le premier voyage de l'année prévu dans les Pyrénées et en Espagne sur 5 jours est complet.

Samedi 11 juin : sortie traditionnelle du bureau et C.A. élargie à l'ensemble des adhérents pour découvrir des jardins proches de chez nous. Cette année nous irons chez Marguerite DUSSOULIER à ST JUNIEN et chez Josselaine GIGANT. Comme pour les autres sorties du même type : apporter son panier pique-nique.

Jeudi 4 Août : participation à l'après-midi « **Jeux en fête »** à Puycheny, organisé sur le site de l'atelier-musée de la terre à ST HILAIRE LES PLACES. L'entrée est libre. Nous serons une nouvelle fois présents avec de nouveaux jeux.

Samedi 6 Août : dans le cadre du Festival du Sirque, les Amis des Fleurs organiseront un concert dans le jardin des sens. En cas de mauvais temps, un lieu de repli sera prévu.

Samedi 10 septembre : voyage d'une journée en Quercy avec visite de jardins. Le transport se fera en car avec repas du midi inclus ; les intéressés pourront s'inscrire auprès de Maryse THARAUD 05.55.58.23.35.

Samedi 30 septembre : conférence sur « **Les fleurs comestibles** » par Madame Françoise PERGAY herboriste. Entrée gratuite, salle Georges Méliès à 20H30.

L'AAJPN, Centre Social du Pays de Nexon, propose aux habitants de la Communauté de Communes un éventail d'activités et de services pour différentes tranches d'âges :

Accueil de Loisirs pour les 4-12 ans et les 12-17 ans, Activités Récréatives, Accompagnement Scolaire, Réseau d'Echanges de Savoirs, Expositions, PIJ (Point Info Jeunesse), Point d'Accès Internet

Espace Rousseau – 87800 NEXON - Tél : 05.55.58.11.05
Horaires d'ouverture : Lundi (14H00-19H00) – Du Mardi au Vendredi (9H00-12H30/14H00-19H00)

> RETOUR EN IMAGES SUR LE DEBUT D'ANNÉE 2016 !

Activités du foyer des jeunes de Nexon

Et des animations organisés par les jeunes dans le cadre du projet Adothèque, auprès de différents publics de la communauté de communes du Pays de Nexon : atelier tablette à la médiathèque Markoff, échange autour de la cuisine au foyer des jeunes, atelier gym douce et karaoké à l'E.H.P.A.D.

et du Terrier des Galoupiaux de Janailhac : Stages d'apprentissage de la nage pour les 6-12 ans
(2 stages proposés pendant les vacances de février d'avril 2016 au centre aqua-récréatif de St Yrieix ont permis à 30 galoupiaux d'apprendre à nager)

« Pays de Nexon », l'application mobile gratuite à télécharger

Découvrez sans plus attendre l'application "**Pays de Nexon**". L'outil pratique, le guide, le compagnon de jeu et de découverte du territoire. Composée des volets « Parcours de découvertes », « Guide touristique » et « Informations », cette application saura aiguiser votre curiosité en vous permettant de découvrir le Pays de Nexon, de façon ludique et innovante. Téléchargez-la gratuitement depuis votre Play store ou App store, ou flashez ce code.

Flashez-moi !

ZOOM SUR... Les fonctionnalités

1. L'application "parcours de découverte"

Sélectionnez l'onglet sur votre tablette ou smartphone, et partez découvrir les trésors du Pays de Nexon.
Les parcours de Saint-Jean-Ligoure, Janailhac et Meilhac sont déjà disponibles, les parcours des autres communes le seront prochainement. cliquez, c'est parti ! Trouvez les indices pour répondre aux questions, soyez observateurs, futés et rapides. En cas de doute, prenez donc un joker (le 50/50, le coup de fil à l'Office de Tourisme ou un gain de temps supplémentaire). Les thèmes abordés lors des parcours sont très variés (patrimoine bâti, château, histoire des bourgs, nature, personnages célèbres...). Cette application jeu gratuite saura amuser vos enfants, vos amis, votre famille. A vous de tenter l'aventure !

2. L'application "Guide touristique"

Vous cherchez des idées de visites, de balades, un restaurant ou un hébergement ?
Rendez-vous dans l'onglet "guide touristique", vous y trouverez toutes ces informations.

3. L'application "Informations locales".

Consultez les dernières informations du Pays de Nexon en temps réel, les grands rendez-vous à ne pas manquer, et les contacts qui pourraient vous être utiles au quotidien.

On reste en contact :

Nos locaux sont ouverts du lundi au samedi, de 10H00 à 12H00, et de 14H00 à 17H00, nous restons à votre disposition par téléphone au 05.55.58.28.44. Retrouvez également l'information sur notre site Internet

www.tourisme-pays-de-nexon.com

PÔLE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE NEXON LIMOUSIN

A L'AFFICHE

Mai > août 2016

Un 30ème été de cirque à Nexon, ça se fête non ?!

Et avec un cadeau de taille, puisque le Sirque s'apprête à accueillir beau nombre de projets d'ici l'été et son édition spéciale du festival La Route du Sirque qui se déroulera du 1er au 20 août ! Retrouvez toutes les infos sur www.sirquenexon.com et n'oubliez pas de réserver vos places !

CONTACTEZ-NOUS AU 05 55 00 98 36

ZOOM SUR… une sélection de rdv

CRÉATION **Vendredi 20 et samedi 21 mai (20h30)** Séance scolaire Jeudi 19 mai

PREMIERES ***« SOULCORNER / LE COIN DE L'AME »*** **Julia Christ**

Chapiteau Bang Bang I Nexon

SOULCORNER est un spectacle de 45 min où se mêlent mouvement, équilibre, chant, manipulation, combats… dans une succession de tableaux où évolue une femme polymorphe et se(s) spectre(s) de l'adversaire… Tout en équilibres et en mouvement !

Tarif unique : 6€ - Tout public à partir de 12 ans

SPECTACLE ÉVENEMENT

Vendredi 27 mai et Vendredi 3 & samedi 4 juin

ON VOUS Y EMMÈNE ! Navette au départ de Nexon à 18h45 & de St-Yrieix-la-Perche à 19h15

« TEMPUS FUGIT ? Une ballade sur le chemin perdu

Cirque Plume

Le 10ème spectacle du Cirque Plume, celui des 30 ans. Du Cirque Plume, du renouveau du cirque.

Sous chapiteau I Boulazac (24)

Durée 1h40 - A partager en famille dès 5 ans

Réservation indispensable > Tarifs spectacle + A/R en bus 29€ / Abonnés du Sirque 27€ / Réduit demandeurs d'emploi, étudiants, personnes handicapées et moins de 26 ans 17€

Une série de 10 représentations présentée par Agora - Pôle national des arts du cirque de Boulazac en coréalisation avec Le Sirque - Pôle National des Arts du Cirque de Nexon.

FETE DE L'ATELIER CIRQUE **Lundi 27 juin (19h)**

Ouvert à tous - Chapiteau Sirque I Nexon

Spectacle des enfants de l'atelier 8/10 ans et ados. Pique-nique champêtre et collectif dans le parc du château de Nexon à l'issue de la présentation. C'est aussi le moment de prendre tous les renseignements pour une inscription 2016-2017.

LA ROUTE DU SIRQUE 2016 Édition spéciale

Du lundi 1er au samedi 20 août - Nexon

TEMPS #1 Stages Cirque Dès 8 ans

Stage 1 > Du lundi 1 au vendredi 5 août

Stage 2 > Du lundi 8 au vendredi 12 août

Disciplines Acrobatie - équilibre - trampoline / Aériens (tissu et trapèze fixe) / Jonglerie / Équilibre sur fil / Trapèze volant (petit volant) - **Tarifs** 350€ - 250€ (habitants de la Communauté de Communes du Pays de Nexon) **Demandez votre dossier d'inscription** !

A VOUS DE JOUER… Avec les **stages d'initiation dès le 1er août**, un **1er week-end de spectacles les 5, 6 et 7 août**, une master-class « augmentée » avec des artistes du festival, des spectacles d'envergure, des artistes aux œuvres reconnues et des auteurs de cirque émergents, **La Route du Sirque 2016 est une édition spéciale qui s'achèvera le 20 août.**

Plus de 50 représentations… et aussi le chapiteau-bar et ses soirées festives, bal et autres concerts au coeur du parc du château, la projection d'un film en 3D, la caravane Mobilivre de la Médiathèque, un marché pique-nique, des jeux, un plateau radio en direct et en public, des ateliers libres dans le parc du **château**…

A découvrir en détail **Jeudi 9 juin à 19h30** lors de la **présentation du festival**, on en parle… on le fête, on prépare des surprises… Venez avec des ami(e)s ! - **Chapiteau Sirque I Nexon - Entrée libre sur réservation**

Photos : Julia Christ©AndreaMacchia - Cirque Plume©Yves Petit - Stages©Philippe Laurençon

Art'Up

« Expositions estivales »

L'association **d'Arts Plastiques Art'Up** prépare plusieurs expositions estivales avec de nouveaux artistes à découvrir.

Cette année, abordant le thème du cirque, nous exposerons des peintures, des photographies, des sculptures (bronze, terre et émail) et des bijoux, dans les anciennes écuries du Château **du 15 juillet au 7 août**. Ouverture tous les jours de 14H00 à 19H00 (entrée libre).

D'autres lieux d'expositions sont également prévus : du **1er au 18 juin** à la Galerie des 1001 Couleurs, 25 rue Charpentier à Limoges, ainsi qu'à la Maison de la Fanfare à Solignac du **1er au 15 juillet.**

Pour tous renseignements :
Isabelle MARRELLEC-DESPLANCHES
Tel. :05.55.57.52.22 / 06.13.64.30.48.

Les Fous du Volant Nexonnais

Tournoi de badminton

Le 9ème tournoi de badminton de Nexon a eu lieu le samedi 26 et le dimanche 27 mars au gymnase de Nexon. Ce fut, cette année encore, un franc succès ! Cette compétition officielle inter-régionale a vu se rencontrer 97 joueurs, de niveaux promotion, départemental et régional, sur trois tableaux : double mixte, double dames et double messieurs. 119 matches ont été joués durant ce week-end ! Et ce, dans une ambiance toujours fair-play.

Les adhérents de la section badminton de l'A.A.J.P.N., « Les Fous Du Volant Nexonnais », ont tout fait pour rendre ce week-end sportif le plus agréable possible aux compétiteurs en proposant des plats variés et une buvette bien fournie !

Le **badminton** peut se jouer à tout âge et la progression est rapide, rejoignez-nous !
Entrainements les mardis de 21H00 à 23H00 et les vendredis de 21H15 à 23H15 au gymnase de Nexon.

Association Sportive Nexonnaise

la dernière ligne droite pour l'AS NEXON est commencée

Cette année encore une très longue trêve a été imposée par les conditions climatiques ; malgré ceci la saison avance et c'est maintenant la dernière ligne avant le verdict de fin de saison. Pour respecter les objectifs de début de saison, nos deux équipes séniors devront s'accrocher afin de ne pas connaître de désillusions.

Pour l'équipe fanion l'objectif se précise, depuis la trêve hivernale elle a disputé 7 matches de championnat.

Avec deux défaites 1 - 0 contre USSAC et 1 - 0 contre LARCHE LA FEUILLADE , trois matches nuls 1 - 1 contre ISLE, 2 - 2 contre BENEVENT MARSAC et 0 - 0 contre BELLAC BERNEUIL et deux victoires 1 - 0 contre SAINTE FEREOLE et 1 - 0 contre SAINT PANTALEON DE LARCHE, elle est classée 9ème de sa poule.

Elle a aussi joué un match de coupe de la Haute-Vienne contre COUZEIX CHAPTELAT qu'elle a gagné 4 – 1. Cette équipe est qualifiée pour les 8èmes de finale.

Concernant l'équipe réserve, elle a également joué sept matches de championnat mais avec un moins beau palmarès.

Elle n'a enregistré que des défaites : 3 - 0 contre LADIGNAC, 4 - 3 contre ISLE, 3 - 0 contre la ROCHE L'ABEILLE, 7 - 0 contre l'OCCITANE, 2 - 0 contre le ROUSSILLON, 4 - 0 contre PANAZOL et 3 - 0 contre SUSSAC, elle est classée 8ème de sa poule.

Pour ce qui est de l'extra sportif, nous avons réalisé notre traditionnel 2ème loto avec une bonne participation, et nous remercions toutes les personnes qui ont participé par leur présence ou par leur soutien inconditionnel en nous dotant généreusement de lots. Nous avons aussi été dotés d'un jeu de maillots et shorts pour l'équipe fanion par deux généreux sponsors : la société OHMEO représentée par son responsable M. Grégory DO ESPERITO Santos et REPLI K représentée par son responsable M. Éric VILLENEUVE.

Si vous aimez le football et que vous voulez venir soutenir nos équipes pour cette fin de saison il reste 2 matches à domicile.

Pour l'équipe 2 :
l'Amicale Franco Portugaise le 24 avril et Saint Yrieix la Perche le 8 Mai
et pour l'équipe 1
Guéret le 24 avril et Brive Les Chapélies le 8 mai et peut être 1 match de coupe le 1er mai.

Tennis-Club Bosmie Nexon (TCBN)

Le club a organisé sa 1ère journée « Jeu & Match » dimanche 17 avril à 14H00 au gymnase.

Dans le cadre de la réforme F.F.T. 2014, les enfants de 5 à 10 ans, sont identifiés selon une couleur comme les sports de combat. Ils reçoivent un bracelet éponge de couleur, correspondant à leur niveau. De blanc, à violet, à rouge, à orange, à vert, puis jaune adulte.

À chaque couleur correspond un terrain, une raquette, une balle, et un format de match adapté.

Plus l'enfant évolue dans les couleurs, plus le terrain s'agrandit, la raquette s'allonge, la balle rétrécit, et le format de match devient plus long.

Les journées « Jeu & Match » permettent aux enfants de s'affronter lors de matchs contre les autres enfants du club.

Les bracelets éponges et les passeports officiels attestant de leur niveau de jeu ont été remis. Les vainqueurs de chaque couleur ont eu droit à une médaille.

Prochaine journée Jeu & Match fin Juin.

Les jeunes encadrés par Sébastien FOUGERAS,
Hugo GERVILLE-REACHE et Clara GONCALVES.

L'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles

La 3ème édition « les Motards ont du cœur 87 » aura lieu le **dimanche 12 juin prochain**. Environ 150 motos prendront cette année le départ à PANAZOL pour arriver à LIMOGES LANDOUGE via ST-GERMAIN LES BELLES, EYMOUTIERS… et feront une halte de 1/2 heure à **NEXON** vers 15H30.

L'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de NEXON s'associe à l'Etablissement Français du Sang et à l'Union Départementale des Donneurs de Sang 87 pour promouvoir au mieux LE DON DU SANG.

Cette randonnée d'environ 200 km a pour but de sensibiliser les gens et récolter le maximum de **promesses de dons de sang.**

Pour les inscriptions et renseignements : lmoc87@orange.fr

A cette occasion, le Club de SANDA DE NEXON (art martial chinois par combat pied-poing, lutte) nous offrira des démonstrations et qui sait, s'il y a des amateurs, proposera de l'initiation. SI vous êtes intéressés par ce sport : renseignements auprès de Christophe CHAUVIER 06.78.81.43.22 ou Martial DE SOUSA 06.83.38.43.67.

Merci à eux pour cette initiative.

PROCHAINES DATES DU DON DU SANG — SALLE GEORGES MELIES
de 14H30 à 19H00
Mardi 17 mai - Lundi 1er août - Vendredi 18 novembre

Hand-Sud 87

La fin de saison se profile pour toutes les équipes de Hand Sud 87, les résultats sont à peu prés à la hauteur de nos espérances.

Le nombre de nos licenciés est stable et nous offrons une pratique compétitive et de loisir à nos licenciés quelque soit leur âge et leur niveau de pratique.

15 équipes participent aux différents championnats mis en place par la Ligue du Limousin de Handball. Parmi ces équipes, 11 sont composées de jeunes issus du sud de la Haute Vienne (NEXON, SAINT-YRIEIX, PIERRE-BUFFIERE).

Cette saison, le club a investi dans l'achat de deux minibus pour faciliter les déplacements de nos équipes à travers la région.

Mais la fin de saison ne signifie pas l'arrêt des de nos activités. En effet, nous allons organiser et participer à différentes manifestations handballistiques et festives de juin à fin août.

Hand Sud 87 va mettre en place deux tournois en direction du jeune public licencié ou non sur les communes de Nexon et de Saint Yrieix. Nous participerons à "grand stade", une journée organisée par les instances régionales.

Nous proposons aussi des animations "handball" pour les centres de loisirs des villes environnantes encadrées par de jeunes entraîneurs.

A la rentrée, nous mettrons en place des journées "portes ouvertes" où chacun pourra découvrir le handball et s'inscrire s'il le souhaite.

En attendant, notre club vous souhaite un agréable été et espère vous voir sur nos différentes manifestations.

Gymnastique Volontaire

De nombreux participants au rendez-vous d'un parcours du cœur printanier à Nexon

Le Parcours du cœur, organisé à Nexon par l'association de gymnastique volontaire, sous l'égide de la Fédération Française de cardiologie, a connu cette année une forte participation du public. Le temps printanier a incité les jeunes et les moins jeunes à sortir de chez eux pour emprunter les chemins de cette belle campagne.

Le point de ralliement pour les marcheurs était situé près du château de Nexon. Cette année ces derniers avaient le choix entre plusieurs parcours et allure ; une randonnée de 10 Km en **marche nordique** qui constituait la **nouveauté 2016**, une marche de 10 km sans bâtons, des petits parcours de 2 km dans l'enceinte du parc du Château. La marche nordique a été très attractive et une trentaine de personnes a suivi Rosyne FAURIE, animatrice E.P.G.V., qui a animé cette activité et encadré ce groupe. Des bâtons de marche mis à disposition par le comité départemental d'E.P.G.V. ont permis à de nouvelles personnes de découvrir ce mode de randonnée. La sécurité du groupe était assurée par Nathalie SENUT, Présidente de l'E.P.G.V. de St-Hilaire-les-Places. La marche sans bâtons a attiré près de 40 personnes qui ont emprunté le sentier des étangs, une boucle de 10 km où l'on pouvait croiser des cavaliers. Carine, Solange, Annouk, Isabelle, Adilia, etc… membres de l'association d'E.P.G.V. de Nexon ont accompagné ce groupe.

Enfin, trois groupes d'une dizaine de personnes à une heure d'intervalle ont choisi l'option « petite randonnée » de 2 Km au sein du parc du Château. Tout en marchant, ils ont pu admirer la beauté de la rivière anglaise, des arbres très anciens pour certains et la chapelle nichée au milieu des rhododendrons. Ils étaient accompagnés par Jocelyne, Mireille, Aïcha, Annie, Ludmila, Edith… Au total, une centaine de participants de « 7 à 77 ans » a effectué ces parcours du cœur à leur rythme.

Sous un barnum, prêté aux organisateurs par la Communauté de Communes, trois infirmières bénévoles (Catherine CAUQUIL, Catherine BRANDY et Claire PENOT) ont répondu présentes pour prendre la tension des participants avant et après l'effort. Cela a été vivement apprécié par les marcheurs qui ont loué leur gentillesse, leur tact et leur compétence pour les conseils prodigués. Merci à elles. Pour l'accueil, puis le réconfort des sportifs, des boissons chaudes, du jus de pommes, des madeleines, des barres de céréales et des fruits secs étaient offerts aux participants. Des informations médicales fournies par la Fédération de Cardiologie (diététiques, effort physique, …) étaient à disposition du public.

A signaler, que cet événement n'aurait pas eu lieu sans l'aide toujours très appréciée de nos retraités Georges DUFOUR, Raymond FAYE et Bernard FOUGERAS qui ont assuré le fléchage des parcours et le montage et démontage du barnum. Merci à eux. Ces bénévoles ont effectué une activité physique indispensable pour les autres !!! Si d'autres bénévoles souhaitent nous aider l'an prochain, n'hésitez pas à nous contacter, car nos « papis » prennent de l'âge.

Cette matinée de sensibilisation à la pratique d'activités physiques pour rester plus longtemps en bonne santé aura contribué à faire prendre conscience de l'importance d'une bonne hygiène de vie et peut-être encourager des personnes à poursuivre dans cette voie et à s'adonner à des pratiques sportives telles que l'E.P.G.V.

Contacts des organisatrices :

Martine FOUGERAS - 05.55.58.25.59 – 06.70.96.18.26 ou Sylvie GARRAUD - 05.55.58.32.88 le soir ou 06.81.79.67.78

Amicale de Pétanque Nexon/St-Maurice

Le lundi 28 mars, jour de Pâques, s'est déroulée la 6ème édition des « 6H UFOLEP » organisée par le club de pétanque de Nexon-St Maurice.

90 doublettes ont répondu présentes malgré le vent et les quelques averses rencontrés au cours de la journée et 10 équipes du côté du concours jeunes ont pu s'affronter dans les allées du camping de l'étang de la lande. Environ 120 repas pique-nique ont également pu être servis à l'abri au bord de l'eau.

L'amicale tient d'ailleurs à remercier l'ensemble de ces joueurs aussi nombreux que l'année précédente avec des conditions climatiques bien moins agréables.

Du côté des résultats, toutes nos félicitations aux vainqueurs du concours qui sont : Joël TARIF et Michel GOUTOULE, du club de Saint Viance (19) ainsi qu'à la 1ère équipe féminine, Sandrine ARNAUD et Carole DIFEDE du club de Cornille (24).

Chez les jeunes, c'est la doublette composée de Mathilde PRODEL et Hugo LATOURNERIE du club de Vignol (19) qui l'emporte suivie de près par la doublette composée d'Axel GIROIX et Miguel RONZEAUD du club de Jarnage (23) et de Marie Charlotte CARPE et Enzo GIMENEZ du club de Nexon Saint-Maurice.

Nous tenons à remercier tous les participants par leur présence, tous les bénévoles qui ont répondu présents afin de nous aider dans l'organisation de cette manifestation, tous les commerçants ou partenaires extérieurs ayant participé par leurs dons et sans oublier la municipalité qui encore une fois, nous a permis d'organiser cette manifestation toujours très attendue et qui nous a aidé dans l'aménagement des terrains.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a organisé le 28 mars 2016 une **chasse aux œufs** autour du parc du Château ; malgré une météo peu clémente nous avons accueilli 70 enfants qui, après avoir élucidé les différentes énigmes, sont repartis avec un cadeau (poule en chocolat ou sachet d'œufs). Nous leur donnons rendez-vous l'an prochain pour une autre chasse aux œufs.

Le 21 mai prochain, le comité organise une **randonnée pédestre** semi nocturne, les détails vous seront communiqués prochainement via notre site facebook et autres supports médiatiques… et **fête du printemps** les 21 et 22 mai.

Le 21 juin, 3ème édition de la **fête de la musique** à partir de 18H30 (en face de la poste) avec buvette et restauration ; j'en profite pour vous inviter à venir nous rejoindre pour nous montrer vos talents amateurs ou professionnels.

Le 13 juillet **soirée « bœuf-frites »** – bal en plein air-feu d'artifice (si la météo ne le permet pas, la soirée sera transférée à la salle Georges Méliès).

Cette année, le 18 septembre, aura lieu pour la 16ème année, le **vide grenier**, nous vous en reparlerons, ainsi que la **fête patronale d'automne** les 17 et 18 septembre… et notre soirée de la St-Sylvestre…

Les Amis de Saint-Ferréol

Ostentions 2016

Dimanche 17 avril 2016
Nexon accueillait les ostensions limousines.

Après des mois d'intenses et minutieuses préparations pour la décoration par les amis de Saint-Ferréol, le grand jour est enfin arrivé !
La ville de Nexon s'est retrouvée une formidable ruche où tous, habitants, commerçants, municipalité, bénévoles et paroissiens ont mis tout en œuvre, dans la bonne humeur, pour décorer la ville et accueillir chaleureusement les paroisses ostensionnaires !

Malheureusement, c'est sous un ciel plombé et des averses généreuses que la journée s'est déroulée ! Malgré tout, le travail de chacun de vous a été remarqué et valorisé dans tous les remerciements reçus pour cet événement !

Merci pour votre travail, et votre participation généreuse ! Grâce à vous et tous ensemble, notre beau village était paré de ses plus beaux atouts !!

Si vous avez pu prendre des photos de cette journée, n'hésitez pas à nous les envoyer sur notre site !

Effectivement, nous vous proposons de nous retrouver le ***dimanche 18 septembre 2016*** pour partager ensemble nos photos, souvenirs et temps forts de cette journée ! … et sous le soleil on espère !!

lesamisdesaintferreol@gmail.com

BRAVO ET UN GRAND MERCI A TOUS !
Rendez-vous dans 7 ans !

E.H.P.A.D. Des nouvelles des résidents de la Maison de Retraite

L'aide au répit

L'E.H.P.A.D. « Résidence du Parc » de Nexon propose, en partenariat avec les E.H.P.A.D. de Châlus, Ladignac-le-Long, Pierre-Buffière, Saint-Germain-les-Belles et Saint-Yrieix-la-Perche, depuis quelques années un nouveau service dans l'aide à domicile sur le territoire sud Haute-Vienne : le « Relais entre aidants ».

« Relais entre aidants » est un service de remplacement des aidants « familiers » (conjoint, enfant…), vivant avec la personne âgée. Il fonctionne 24 heures sur 24, et est effectué par des professionnels de l'aide aux personnes âgées dépendantes des différents E.H.P.A.D. porteurs de cette expérimentation. Il est cofinancé par l'Agence Régionale de Santé du Limousin.

Ce type de service est appelé *Baluchonnage*® au Québec où il a été expérimenté en premier. Il est proposé dans d'autres régions sous cette forme mais avec des appellations différentes : *Allo Répit* en Creuse,… Des équipes de deux aidants professionnels par E.H.P.A.D. vont se relayer au domicile de la personne âgée. Ce dispositif intervient en remplacement de l'aidant familier lors de son absence selon un planning préétabli et sur réservation. Ce service est complémentaire des services existants : services de soins à domicile, services infirmiers à domicile, hébergement temporaire, accueil de nuit. Toute intervention est précédée d'une visite à domicile de l'équipe « relais entre aidants ». Cette dernière explique le fonctionnement du service, recueille les habitudes de vie, et propose un planning d'intervention et un contrat de prestation.

Pourquoi ce nouveau service :
Les aidants familiers ont besoin de temps et de répit, mais ne peuvent parfois se l'accorder, faute de « remplaçants ». Ce dispositif est donc une solution efficace pour tous ceux qui souhaitent être libérés temporairement de leurs charges quotidiennes, et s'absenter en toute sérénité. Grâce à ce service, ils vont enfin pouvoir faire une pause, souffler, se reposer.
Les risques d'épuisement des aidants ainsi que les placements en urgence de personnes âgées pourront ainsi être limités.

Pour quelle population :
Les personnes concernées par la mise en place de ce nouveau service sont les personnes âgées vivant à leur domicile, et les aidants « familiers » (parent, conjoint), qui vivent avec une personne âgée.
Le dispositif se limite aux cantons du sud Haute-Vienne : Nexon, Châlus, Ladignac-le-Long, Pierre-Buffière, Saint-Germain-les-Belles et Saint-Yrieix-la-Perche

Les tarifs :
Dans le cadre de l'expérimentation de ce service les tarifs sont forfaitaires sur la base de 35 € par tranche de 12 heures. La centralisation des rendez-vous pour les cinq cantons du dispositif se fait à partir de l'E.H.P.A.D. de Pierre-Buffière, qui orientera les rendez-vous auprès du référent du canton concerné.
Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 9H00 à 18H00. Tél : 05 55 00 67 44

Diners intergénérationnels à la maison de retraite de Nexon
A l'occasion d'un séjour de trois jours au pôle du Sirque de Nexon, 26 écoliers de l'école de Treignac en Corrèze et leurs 4 accompagnateurs sont venus partager le diner des résidents de la résidence du Parc le mercredi 23 mars et le jeudi 24 mars derniers. Ces deux diners ont été l'occasion d'échanges intergénérationnels d'une rare simplicité : partager une table et un diner. Les écoliers ont ravi les résidents de la maison de retraite par des récitations de poésie qui ont précédé le diner. Les discussions sont allées bon train sur le menu proposé, les activités de la journée… Malgré les habitudes bousculées, nos grands séniors évoquent encore ces bons moments de convivialité.

Renseignements : **E.H.P.A.D. Nexon : 05.55.58.31.22**

Les résidents ont participé aux ostensions en lisant le poème « les Béatitudes de la Vieillesse » et un texte de St-Vincent de Paul

Certains résidents ont participé au repas des aînés de la Commune offert par le C.C.A.S. et la Municipalité

Etat civil

Naissances

06 janvier : *Dino André Jean VALIERE - 6, Les Moulins*

28 février : *Ambre SENILLOUT - 2, impasse Gay-Lussac*

06 mars : *Molly CHARAZAC - 11, La Croix de Leycuras*

24 mars : *Eléna Jocelyne Gabrielle QUANTIN - 2 bis, rue Louis Aragon*

Nos félicitations

Décès

03 janvier : *Marguerite DUPUY Veuve MARNET - Résidence du Parc*

19 janvier : *Michel DETIENNE - 8, rue Louise Michel*

13 février : *Gérard DEVOYON - 1, La Seyne*

16 février : *Marie Jeanne AUZEMERY Veuve COUTURIER - Résidence du Parc*

22 février : *Marie Fernande CELERIER Veuve BURGUET - Résidence du Parc*

22 février : *Raymonde Lucie DUPUIS Veuve MEIRAUD - Résidence du Parc*

09 mars : *Colette Paulette BARRET Veuve VERTUT - Résidence du Parc*

13 mars : *Germaine Marguerite GIBAUD - 21, rue Emile Zola*

15 mars : *Léontine LACORRE Veuve THOMAS - 18, Le Petit Sazerat*

20 mars : *André Adrien RIVET - Résidence du Parc*

10 avril : *Claude JARRY-LACOMBE - 13, impasse Martin Nadaud*

Nos condoléances aux familles éprouvées

AU CENTRE AGORA

A.C.A.R.P.A.
Association Cantonale d'Aide au maintien à domicile pour les Personnes Agées (employés de maison, repas, démarches administratives…)

Ouverture public : lundi, mercredi et vendredi 8H00 à 9H00, mardi et jeudi 8H00 à 12H00 et 13H00 à 17H00
Tél. : *05.55.58.26.79. avec répondeur*

F.N.A.T.H. Accidentés du travail et Handicapés
Le 3ème vendredi du mois, jour de foire, à partir de 13H00.

A L'ESPACE JEAN JACQUES ROUSSEAU

Association d'Aide aux Personnes Agées A.D.P.A.D.
Permanences avec **Mme RANTY Valérie** les mercredis de 10H00 à 11H00 les semaines impaires à l'Espace Rousseau.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (R.A.M.)
« LES P'TITS BOUTS DU PAYS DE NEXON »
Permanence le vendredi de 13H00 à 17H00
au Centre Social (Espace Rousseau)
Madame Julie BIERNE
Tel. : 06.33.65.85.75
mail : rampaysnexon@yahoo.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (C.P.A.M.) :
La permanence de la C.P.A.M. a lieu, tous les mardis de 14H00 à 16H00, au Centre Social du Pays de Nexon (espace Rousseau), pour tous renseignements ou réclamations concernant, maladie, maternité, accidents du travail, dossiers C.M.U. ainsi que le dépôt des feuilles de soins.

AUTRES LIEUX DE PERMANENCE

LES RESTOS DU COEUR
Tous les jeudis de 14H00 à 17H00.
Local situé 28 bis av Charles de Gaulle. 05.55.79.89.89 ou 05.55.09.79.64 les jours de permanence.

A L'ANTENNE DE LA MAISON DU DÉPARTEMENT

SECOURS CATHOLIQUE
Les mardis et mercredis de 14H30 à 18H30.
En cas d'urgence. Tel. : 06.61.79.16.80
Pendant les permanences, une vente solidaire de vêtements et accessoires de mode est proposée à très bas prix .

SECOURS POPULAIRE
Les 2ème et 4ème vendredis du mois de de 9H00 à 12H00 14H00 à 17H30 (les dons sont acceptés pendant toute la durée des permanences).
Accueil des familles de 14H00 à 17H30.
Pendant les permanences, un vestiaire de la solidarité est ouvert à tous moyennant une modique participation solidaire.

BRADERIE
samedi 04 juin de 9H30 à 17H30 sans interruption,
à l'antenne de Nexon
28, av. Charles de Gaulle

Ainsi toute la journée, vous pourrez venir choisir parmi de nombreux vêtements… Un choix de livres, jouets… sera également proposé. Cette initiative est organisée au profit des actions de Solidarité du Secours Populaire de la Haute-Vienne.

Alors venez nombreux, ce samedi 04 juin, à la rencontre des bénévoles. Nous comptons sur vous, pour qu'ensemble la Solidarité soit Plus Forte !

Contact et Information :

Fédération de la Haute-Vienne du Secours Populaire
6, rue Fulton 87280 LIMOGES
☎ 05.55.04.20.00 (hors permanence Nexon)
spf87.org

A LA MAISON DU DÉPARTEMENT ENTRÉE 25, RUE FRANÇOIS CHENIEUX

CONSULTATION POUR LES NOURRISSONS
Mme Nicole COUDOIN, puéricultrice
Les 2èmes et 4èmes vendredis de chaque mois de 9H00 à 12H00 **sur RDV**. 05.55.58.30.91.

ASSISTANTE SOCIALE
Mme Agnès BONNEAU
Permanences :
- le lundi de 9H00 à 12H00 **sans RDV**
- les 1er, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9H00 à 12H00 (**sur RDV** au 05.55.08.34.00).

Vous pouvez également la joindre au 05.55.58.18.41
Si urgence hors permanences :
Maison du Département - 47, bd. de l'Hôtel de Ville
St-Yrieix-la Perche - 05.55.08.34.00.

REFERENTE AUTONOMIE
Mme Aurélie COURIVAUD
Permanences :
- le lundi de 9H00 à 12H00

Tel. : 05.55.58.30.83

DERNIERE MINUTE : INCENDIE

Dans la soirée du mardi 26 avril dernier, un violent incendie a complètement détruit le bâtiment des poulinières d'une surface de 450 m² environ situé dans le parc du château à proximité de l'orangerie. L'orangerie a été sauvée de justesse du désastre grâce à une intervention très rapide des sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Nexon avec le renfort de leurs collègues de Limoges.

A l'œuvre toute la nuit pour sécuriser les abords, ils ont laissé la place à l'enquête de gendarmerie locale épaulée par les spécialistes de l'identité criminelle. En effet, compte tenu des témoignages de voisinage recueillis immédiatement après les faits, et en l'absence de cause accidentelle crédible (absence d'orage, d'installation électrique, de véhicules et de stockage de combustibles fossiles), tout semble diriger l'enquête vers une forte présomption d'incendie volontaire. Depuis quelques mois, d'autres incendies suspects ou criminels avérés se sont produits sur notre territoire.

Nous demandons notamment à la population de prendre des mesures d'urgence de sécurité appropriées quant au stockage des matières combustibles afin de ne pas en donner libre accès au(x) pyromane(s) potentiel(s). La municipalité formule le vœu que les témoignages recueillis à l'issue de ce sinistre aideront les forces de gendarmerie à appréhender rapidement le ou les individus responsables de ce crime dirigé contre le bien commun.

HORAIRES D'OUVERTURE
AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

lundi : 8H00-11H00 et 15H00-17H30
mardi : 8H00-11H00
mercredi : 8H00-11H00 et 15H00-17H30
jeudi : 8H00-11H00 et 15H00-17H30
vendredi : 8H00-11H00 et 15H00-17H00
samedi : 8H30-11H30
le vendredi de foire (3ème du mois) :
8H00-12H00 et 15H00-17H00

☎ 05.55.58.10.19
Courriel : mairie.nexon@orange.fr
Sites communaux :
www.nexon.fr
www.camping-nexon.fr
www.mediatheque.nexon.e-sezhame.fr

Bulletin Municipal d'Informations
de la Commune de Nexon

N° 250 – 1er quadrimestre 2016

Impression :
Atelier Graphique - Limoges
Directeur de la Publication :
Fabrice GERVILLE-REACHE, Maire
Réalisation et photos :
Martine FOUGERAS assistée de la commission communication